



Document électronique
certifié authentique

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX05200324400154-07TPE01

MENAGE ET SERVICES
24 RUE GUSTAVE LARROUMET
46000 CAHORS

Facture du 21/02/2025 n° 10220638255



Electricité

Montant Hors TVA	315,27 €	
Montant TVA (payée sur les débits)	59,82 €	
Facture TTC		375,09 €

Montant total à payer (TTC) 375,09 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/03/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **375,09 €**
à partir du : **10/03/2025**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00709565133 XX

Facture du 21/02/2025 n° 10220638255

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		256,96 €
Fourniture		256,96 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		49,31 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,20 €
Accise sur l'Électricité		46,11 €
Services (HT)		9,00 €
Services		9,00 €
Total Hors TVA		315,27 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	59,82 €
TVA à 5,50%	22,34	1,23 €
TVA à 20,00%	283,93	56,79 €
TVA à 20,00% Autres (1)	9,00	1,80 €
Total TTC facturés sur la période		375,09 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou

www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France (dont 0,8% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Facture du 21/02/2025 n° 10220638255
Détail de facturation complémentaire

Services			9,00 €	HT
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010002962199 Service hors SI - prix réglementés	Quantité	Prix unitaire		Taux de TVA
Abonnement 01/25 Assistance Dépannage Electricité (1)			9,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

MENAGE ET SERVICES

Détail de votre facturation par site du 21/02/2025 n° 10220638255

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option HC 12kVA
Réf. de votre contrat 2010002962199
Prix réglementés
Souscrit depuis le 30/12/2020

Données Point de Livraison

24 RUE GUSTAVE LARROUMET 46000 CAHORS
Réf Acheminement Electricité : 23472358881008



4 / 4

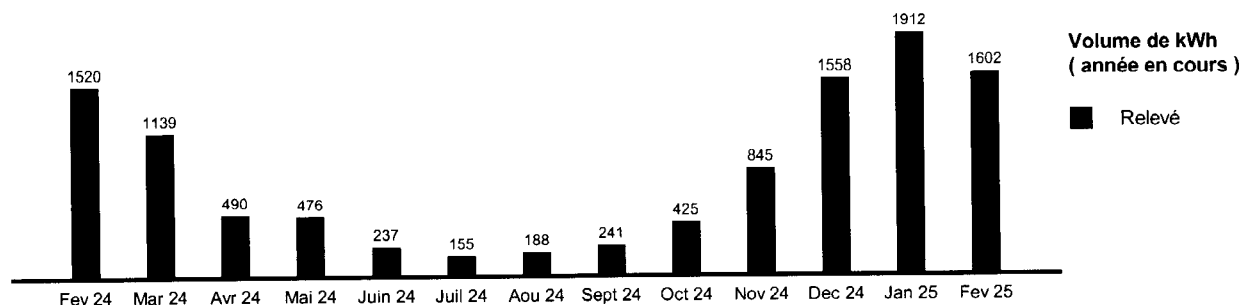
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *			256,96 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	19,14 € Taux de TVA
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025	19,14 €/mois	19,14 € 5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 1 602 kWh Prix unitaire HT	237,82 € Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 20/01/2025 au 31/01/2025	417 kWh 19,110 c€/kWh	79,69 € 20,00 %
Electricité Heures pleines	du 01/02/2025 au 19/02/2025	659 kWh 13,760 c€/kWh	90,68 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 20/01/2025 au 31/01/2025	204 kWh 15,480 c€/kWh	31,58 € 20,00 %
Electricité Heures creuses	du 01/02/2025 au 19/02/2025	322 kWh 11,140 c€/kWh	35,87 € 20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 14,61 €, et la part variable est de 96,54 €

Services		0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Assiette	Taux de TVA INCLUS
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		49,31 € Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette Prix unitaire HorsTVA Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 20/01/2025 au 31/01/2025	620 kWh 2,10000 c€/kWh 13,02 € 20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/02/2025 au 19/02/2025	982 kWh 3,37000 c€/kWh 33,09 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/01/2025 au 20/02/2025	14,61 21,93 % 3,20 € 5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		306,27 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	58,01 €
TVA à 5,50%	22,34 €	1,23 €
TVA à 20,00%	283,93 €	56,78 €
Total TTC pour ce site		364,28 € TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage
Identifiant de comptage : 559 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 23H52-6H52 12H22-13H22
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	45988 le 20/01/2025	47064 le 20/02/2025
Heures creuses	21564 le 20/01/2025	22090 le 20/02/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 20/03/2025